

À 20 ans, Minco grandit encore

L'entreprise de menuiserie industrielle double son site de production

Le 16 septembre dernier, l'entreprise Minco fêtait ses 20 ans en ouvrant ses portes à plus de 1 000 visiteurs. Cette journée s'est achevée par une soirée anniversaire regroupant près de 600 personnes : clients, salariés, fournisseurs... Pour l'occasion, elle s'est offert un nouveau site de production en doublant la surface de ses bâtiments du parc d'activités du Haut-Coin à Aigrefeuille-sur-Maine. Un cadeau rempli de promesses...

Avec 27 000 m² de bâtiments couverts, l'entreprise Minco, à Aigrefeuille-sur-Maine, se dote, pour ses 20 ans, d'un site de production des plus importants de France, en matière de menuiserie mixte alu/bois. Grâce à cette nouvelle extension, elle pourra, dans les sept ans à venir, doubler son activité avec la fabrication de 5 000 unités par semaine. En 20 ans, l'entreprise spécialisée dans la réalisation de portes et fenêtres n'aura jamais cessé d'évoluer. En moyenne, elle s'est agrandie de 1 000 m² par an et a embauché 13 nouveaux employés tous les ans depuis 1991. Une réussite basée sur l'innovation et la qualité en continu.

Une culture d'entreprise

À tous les niveaux, les salariés sont partie prenante dans le développement de l'entreprise. En misant, dès les débuts, sur la qualité des produits, des fournitures mais aussi des procédures, des services dans le respect de la sécurité et de l'environnement, Minco a consolidé son savoir-faire et construit une véritable culture d'entreprise. En 1996, elle obtenait la certification qualité Iso 9002. Depuis, elle est devenue la première entreprise dans son domaine à posséder la certification

Minco laisse place aux idées de chacun, à l'intérieur et autour de l'entreprise, pour cultiver la créativité et le changement.

du management global QSE (qualité sécurité environnement) à travers ses certifications Iso 9001-14001 et OSHAS 18001. À l'écoute des besoins des professionnels du bâtiment et des tendances européennes, l'entreprise a fait le pari de l'innovation pour asseoir son existence : design, adaptation aux constructions basse consommation, performances acoustiques, thermiques, nouvelles couleurs... en transformant l'outil de production pour accompagner ces évolutions régulières.

Des collaborations bénéfiques

Pour ce faire, elle a conçu un certain nombre de ses machines avec les fabricants, mais aussi a mis en place un véritable échange de compétences avec ses fournisseurs en construisant des relations pérennes avec ces derniers. Nombreux étaient, d'ailleurs, présents pour le mini-salon du bâtiment, organisé le 16 septembre, et le lancement de la dernière nouveauté : une menuiserie spécialement conçue pour répondre aux enjeux des nouvelles réglementations thermiques. Enfin, elle laisse place aux idées de chacun, à l'intérieur et autour de l'entreprise, pour cultiver la créativité et le changement.



Lors de l'inauguration le 16 septembre dernier, Minco a présenté ses nouvelles fenêtres : design épuré, ferrage invisible, triple vitrage, boiseries de couleur.

Minco en chiffres

- 240 salariés
- 42 millions d'euros de chiffre d'affaire pour 2011
- 27 000 m² de bâtiment
- Production : 100 000 unités par an (90 % fenêtres, 10 % portes)
- 7 hectares de terrain
- Dirigeant : Thierry Desfossés



Les copeaux de bois, issus des découpes et finitions, sont récupérés pour chauffer l'ensemble des bâtiments de 27 000 m².

Une recherche permanente de main d'œuvre

Aujourd'hui, Minco est la plus importante entreprise de la Vallée de Clisson en terme d'effectif et envisage la création d'une cinquantaine d'emplois dans les trois ans à venir. Un autre

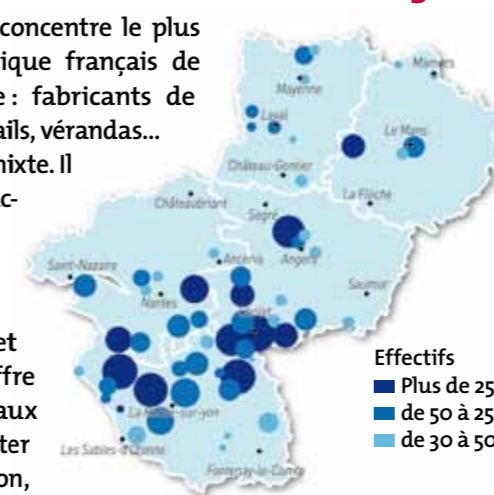
défi à relever car il s'avère difficile de trouver de la main d'œuvre dans la région. Comme d'autres établissements locaux, l'entreprise espère pouvoir trouver un nouveau vivier de compétences grâce au futur lycée et sa filière éco-construction.

La menuiserie industrielle : un savoir-faire régional

La région Pays de la Loire concentre le plus important bassin économique français de la menuiserie industrielle : fabricants de fenêtres, portes, volets, portails, vérandas... en bois, aluminium, Pvc ou mixte. Il représente 30 % de la production française.

Ce secteur est particulièrement dynamique avec une soixantaine d'entreprises et plus de 12 000 salariés. Il offre de nombreux débouchés aux jeunes qui souhaitent s'orienter vers des métiers de conception, de production ou de commercialisation. La Vallée de Clisson est située au cœur de ce pôle régional.

En savoir plus : www.menuiserie-avenir.com



Menuiserie Avenir
Pôle Atlantique de Menuiserie Industrielle

En bref

Zone d'activités du Bordage à Boussay

L'entreprise de maçonnerie Lefort, implantée à Boussay, a acquis un terrain de 4 000 m² dans la zone d'activités artisanale du Bordage.

Zone d'activités de la Maine à Remouillé

Vente d'un terrain de 2 000 m² à l'entreprise *Continent du Vin*, basée à Saint-Herblain, afin d'y construire un local de 300 m² environ.

Avenue des jeux

Ouverture d'un magasin de vente de jouets de 1 000 m² dans le parc d'activités de Beausoleil à Vieilleville.

Un local de 300 m² disponible à Aigrefeuille-sur-Maine

Idéal pour une entreprise qui lance son activité, un local de 300 m² est disponible à l'hôtel d'entreprises d'Aigrefeuille-sur-Maine dans le parc d'activités du Haut-Coin.

Contact : Christine Taberly, 02 40 54 75 15

Transports Douaud à Gétigné

Afin de développer son activité, l'entreprise Douaud, installée dans le parc d'activités du Fief du Parc à Gétigné, s'est portée acquéreur de 27 660 m² de terrain supplémentaire.

Parc photovoltaïque de Gétigné

La société juwi EnR maintient son ambition



Le permis de construire, obtenu en juin 2010, autorise la société juwi EnR à réaliser un parc photovoltaïque sur le site de l'ancienne usine de traitement de minerais d'uranium de l'Écarpière à Gétigné. Malgré un contexte réglementaire complexe, juwi EnR maintient son ambition de réaliser ce projet et prépare le dossier de candidature désormais obligatoire pour les projets d'une puissance supérieure à 100 kWc.

Le projet envisagé sur 12 hectares permettrait de produire 4,6 millions de kWh par an soit la consommation de près de 2 000 habitants.

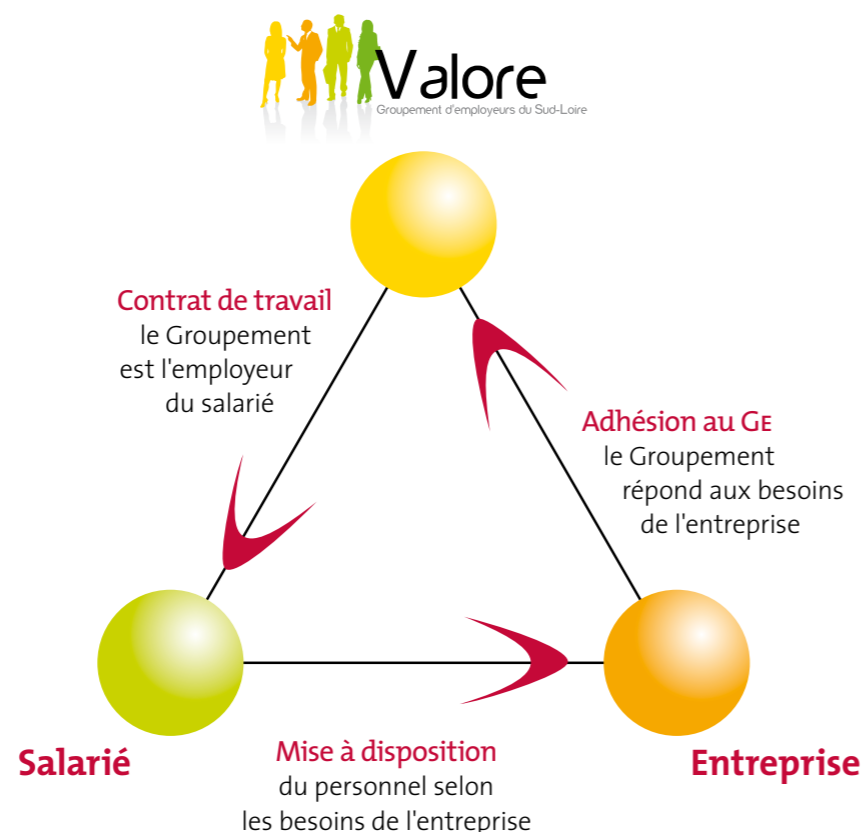
Partager le temps et pérenniser l'emploi

Le groupement d'employeurs Valore confirmé

Avec une vingtaine d'adhérents, bientôt plus d'une trentaine de salariés, le groupement d'employeurs Valore a réussi son pari : mettre en adéquation les besoins des entreprises en temps partagé avec les compétences locales. Objectif : une cinquantaine d'emplois pérennes fin 2012.

En 2009, douze chefs d'entreprises du Vignoble nantais créaient le groupement d'employeurs Valore. Convaincus que le partage de temps et de compétences correspond aux besoins des entreprises, ils ont été rejoints par de nouveaux adhérents. Valore emploie aujourd'hui 24 salariés et prépare de nombreux recrutements. Une réussite basée sur la mise en réseau des employeurs, le travail en partenariat avec les organismes de recherche d'emploi, la proximité avec les acteurs économiques du territoire. Jardinier, cariste, secrétaire comptable, webmaster, vendeur... les besoins des entreprises sont diversifiés et permettent de créer des postes à durée indéterminée en temps partiel ou complet. Cette nouvelle forme d'emploi correspond parfaitement aux personnes qui souhaitent choisir leur temps de travail et mettre leur compétence au service de plusieurs employeurs.

- Valore est à l'écoute des besoins des entreprises et recherche en continu des compétences. Vous pouvez envoyer votre Cv à Carine Sartori, rue du Puits de la Grange, parc d'activités de Tabari, 44190 Clisson. c.sartori@ge-valore.fr. En savoir plus : www.ge-valore.com



Une nouvelle forme d'emploi

À l'heure actuelle, je travaille pour cinq entreprises dont Atout composites et Bretaudeau à Clisson, Fradin à La Planche, mais il m'est arrivé de travailler pour huit entreprises différentes, il faut donc être bien organisé et réussir à passer d'une mission à l'autre très rapidement, c'est une gymnastique d'esprit que je pratique depuis des années. L'avantage principal est d'avoir un métier très divers puisque l'on change d'entreprise plusieurs fois par semaine, donc pas de routine. De plus, nous ne sommes pas dépendants d'une entreprise pour travailler, en cas d'arrêt de production dans une entreprise, on a toujours les autres.

Pascal Saboureau, 54 ans, ingénieur qualité, sécurité et environnement

Des repères en zone d'activités

Un ensemble de panneaux pour situer les entreprises

Pour localiser les parcs d'activités et leurs entreprises, un dispositif complet de signalétique a été mis en place en 2007. Il est mis à jour cet automne, les cartes des zones d'activités seront entièrement renouvelées.

Afin d'améliorer l'accès aux zones d'activités et de soutenir les échanges économiques, la Communauté de communes de la Vallée de Clisson a élaboré et mis en place un plan de signalisation économique en 2007. Panneaux directionnels, panneaux d'information générale, plaques de rue, barrettes d'entreprises ou plaques numérotées maillent ainsi l'ensemble des douze communes pour faciliter les déplacements professionnels. Cette année, l'ensemble des panneaux d'information économique, avec les cartes des zones d'activités, va être renouvelé et adapté à la nouvelle charte graphique économique.

Un complément à la communication des entreprises

La Communauté de communes prend à sa charge la signalétique routière et les panneaux d'information générale des parcs d'activités. Les entreprises ont la responsabilité de leurs propres supports de communication : affichage du numéro de rue en limite de propriété, enseigne claire et visible depuis la rue, supports de communication cohérents et à jour – cartes de visite, plaquettes, courriers... mentionnant le n° de rue, la boîte postale, le nom de rue, le nom de la zone d'activités –, signalétique directionnelle interne à l'entreprise notamment pour les livraisons. Enfin, afin de respecter la sécurité routière,

Un changement dans vos coordonnées ?

Contactez le service Développement économique

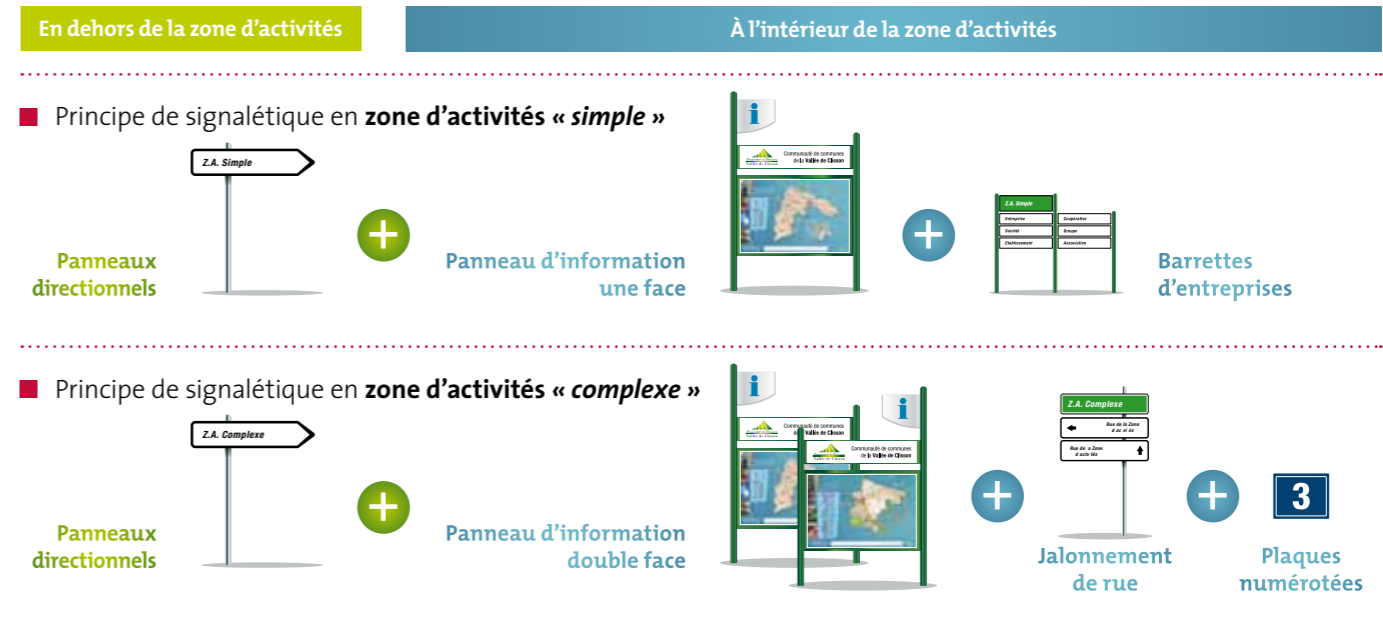
En cas de modification de votre raison sociale, de déménagement, informez le service Développement économique de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson qui procédera aux modifications de signalétique.

Tél. 02 40 54 75 15
economie@valleedecisson.fr
www.valleedecisson.fr

mais aussi les paysages, il est rappelé que toute publicité est interdite en dehors des espaces déterminés.

Deux types de zone d'activités

Le principe de signalisation est défini selon deux grands types de zones d'activités : les zones simples et les zones complexes.



Retrouvez la réglementation relative à la publicité et aux enseignes sur www.developpement-durable.gouv.fr/La-reglementation-relative-a-la.html www.urcaue-paysdelaloire.com/Publicites-enseignes-et-pre,6o8.html